

## SITUATION PROVISoire

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

DÉCEMBRE  
2023

### PRINCIPALES TENDANCES

A fin décembre 2023 et en comparaison avec la même période de 2022, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

#### Au niveau des recettes

Une hausse des recettes brutes de 10,6%, provenant de :

1- l'augmentation des recettes douanières nettes de 0,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 99 MDH à fin décembre 2023 contre 239 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+12,8%) ;
- TVA à l'importation (-3,2%) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+2,7%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 55 MDH à fin décembre 2023 contre 172 MDH un an auparavant. A fin décembre 2022, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 4,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2021, soit -806 MDH (15.969 MDH contre 16.775 MDH) ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+8,4%) et des autres TIC (+8,4%) ;

3- l'accroissement des recettes nettes de la fiscalité domestique de 7,9%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 13.324 MDH à fin décembre 2023 contre 12.628 MDH un an auparavant :

- l'IS (+2,4%), compte tenu de restitutions qui ont été de 1.352 MDH à fin décembre 2023 contre 525 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH. A fin décembre 2022, l'IS avait progressé de 40% par rapport à son niveau à fin décembre 2021, soit +17.995 MDH (62.959 MDH contre 44.964 MDH) ;
- l'IR (+5,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 358 MDH à fin décembre 2023 contre 282 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 6,5% par rapport à leur niveau de fin décembre 2022.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une diminution de 6,5%.

- la TVA à l'intérieur (+24%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 11.432 MDH à fin décembre 2023 contre 11.682 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH.

A fin décembre 2023, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 16.342 MDH contre 16.692 MDH un an auparavant.

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 20.010 MDH à fin décembre 2023 contre 18.018 MDH un an auparavant, en hausse de 11,1% ou +1.992 MDH.
- les majorations de retard (+23%), résultant de recettes brutes de 2.586 MDH contre 2.093 MDH à fin décembre 2022 et de dégrèvements de 182 MDH à fin décembre 2023 contre 139 MDH un an auparavant.

4- la hausse des recettes non fiscales de 41,1% en raison notamment, de l'accroissement des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (36,8 MMDH contre 24,7 MMDH), la rentrée de 1,6 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, des recettes de monopoles (13.987 MDH contre 13.146 MDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.250 MDH contre 486 MDH) et des fonds de concours (2.761 MDH contre 2.628 MDH).

### **Au niveau des dépenses**

1- un taux d'engagement global des dépenses de 88% et un taux d'émission sur engagements de 93%, soit les mêmes taux enregistrés un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 5,6% provenant de :

- la hausse de 8,2% des dépenses de biens et services, due à l'augmentation de 2,7% des dépenses de personnel et de 19,3% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 15,8% des charges en intérêts de la dette ;
- le recul de 13,3% des émissions de dépenses au titre de la compensation ;
- la hausse de 4,3% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 16.360 MDH contre 16.742 MDH à fin décembre 2022.

3- une hausse des dépenses d'investissement émises de 24,2%, passant de 96 MMDH à fin décembre 2022 à 119,2 MMDH à fin décembre 2023, en raison de l'augmentation de 22,3% des dépenses des ministères et de 26,5% des dépenses des charges communes.

### **Soldes du Trésor**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 14,4 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 1 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 73,7 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 31,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 76,3 MMDH à fin décembre 2022 compte tenu d'un solde positif de 20,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Décembre 2022	LF 2023	Décembre 2023	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>306.404</b>	<b>293.221</b>	<b>338.977</b>	<b>115,6%</b>	<b>10,6%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>261.563</b>	<b>264.923</b>	<b>275.690</b>	<b>104,1%</b>	<b>5,4%</b>
Impôts directs	112.602	114.097	118.706	104,0%	5,4%
Impôts indirects	117.106	119.821	121.365	101,3%	3,6%
Droits de douane	13.837	15.048	15.609	103,7%	12,8%
Droits d'enregistrement et de timbre	18.018	15.957	20.010	125,4%	11,1%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>44.841</b>	<b>28.298</b>	<b>63.287</b>	<b>223,6%</b>	<b>41,1%</b>
Monopole et participations	13.146	19.464	13.987	71,9%	6,4%
Privatisation	0	5.000	1.607	32,1%	
Domaine	444	355	476	134,1%	7,2%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	31.251	3.479	47.217	1357,2%	51,1%
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>307.446</b>	<b>302.106</b>	<b>324.567</b>	<b>107,4%</b>	<b>5,6%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>220.521</b>	<b>234.911</b>	<b>238.552</b>	<b>101,5%</b>	<b>8,2%</b>
Personnel	147.756	155.794	151.765	97,4%	2,7%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	72.765	79.117	86.787	109,7%	19,3%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>28.852</b>	<b>30.967</b>	<b>33.401</b>	<b>107,9%</b>	<b>15,8%</b>
Intérieure	24.012	24.291	25.180	103,7%	4,9%
Extérieure	4.840	6.676	8.221	123,1%	69,9%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>45.206</b>	<b>26.580</b>	<b>39.191</b>	<b>147,4%</b>	<b>-13,3%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux<sup>(4)</sup></b>	<b>12.867</b>	<b>9.648</b>	<b>13.423</b>	<b>139,1%</b>	<b>4,3%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>-1.042</b>	<b>-8.885</b>	<b>14.410</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>95.998</b>	<b>106.027</b>	<b>119.182</b>	<b>112,4%</b>	<b>24,2%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>20.757</b>	<b>-1.412</b>	<b>30.469</b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>616</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(5)</sup></b>	<b>-76.281</b>	<b>-116.324</b>	<b>-73.687</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>2.792</b>	<b>0</b>	<b>1.552</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-73.489</b>	<b>-116.324</b>	<b>-72.135</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>68.452</b>	<b>62.292</b>	<b>37.838</b>		
Dont :					
Adjudications	19.132		33.618		
Dépôts au Trésor	10.313		13.687		
Compte courant à BAM	1.171		-6.792		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>5.037</b>	<b>54.032</b>	<b>34.297</b>		
Tirages et dons	28.812	61.500	44.924		
Amortissement	-23.775	-7.468	-10.627		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 9).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2023.

## RECETTES ORDINAIRES

	Décembre 2022	LF 2023	Décembre 2023	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>261.563</b>	<b>264.923</b>	<b>275.690</b>	<b>104,1%</b>	<b>5,4%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>112.602</b>	<b>114.097</b>	<b>118.706</b>	<b>104,0%</b>	<b>5,4%</b>
<i>Taxe Professionnelle<sup>(2)</sup></i>	88	128	101	78,9%	14,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	61.355	61.545	63.645	103,4%	3,7%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	48.252	48.069	51.089	106,3%	5,9%
<i>Taxe d'Habitation<sup>(2)</sup></i>	11	14	11	78,6%	0,0%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	0	0	21		
<i>Majorations de retard</i>	2.093	3.511	2.586	73,7%	23,6%
<i>Taxe aérienne pour solid. et promot. Touristique</i>	721	800	1.176	147,0%	63,1%
<i>Autres<sup>(3)</sup></i>	82	30	77	256,7%	-6,1%
<b>DROITS DE DOUANE<sup>(*)</sup></b>	<b>13.837</b>	<b>15.048</b>	<b>15.609</b>	<b>103,7%</b>	<b>12,8%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>117.106</b>	<b>119.821</b>	<b>121.365</b>	<b>101,3%</b>	<b>3,6%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION<sup>(*)</sup> :</b>	31.477	32.068	33.085	103,2%	5,1%
<i>Tabacs manufacturés<sup>(*)</sup></i>	12.788	12.500	13.865	110,9%	8,4%
<i>Produits énergétiques<sup>(*)</sup></i>	15.969	16.857	16.271	96,5%	1,9%
<i>Autres<sup>(*)</sup></i>	2.720	2.711	2.949	108,8%	8,4%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	85.629	87.753	88.280	100,6%	3,1%
<i>à l'intérieur</i>	31.140	33.504	35.569	106,2%	14,2%
<i>à l'importation<sup>(*)</sup></i>	54.489	54.249	52.711	97,2%	-3,3%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>18.018</b>	<b>15.957</b>	<b>20.010</b>	<b>125,4%</b>	<b>11,1%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>44.841</b>	<b>28.298</b>	<b>63.287</b>	<b>223,6%</b>	<b>41,1%</b>
<i>Domaine</i>	444	355	476	134,1%	7,2%
<i>Monopoles et participations</i>	13.146	19.464	13.987	71,9%	6,4%
<i>Privatisation<sup>(4)</sup></i>	0	5.000	1.607	32,1%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	2.628	0	2.761		5,1%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	486	1.000	2.250	225,0%	363,0%
<i>Recettes diverses<sup>(5)</sup></i>	28.137	2.479	42.206		50,0%
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>306.404</b>	<b>293.221</b>	<b>338.977</b>	<b>115,6%</b>	<b>10,6%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(\*) A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

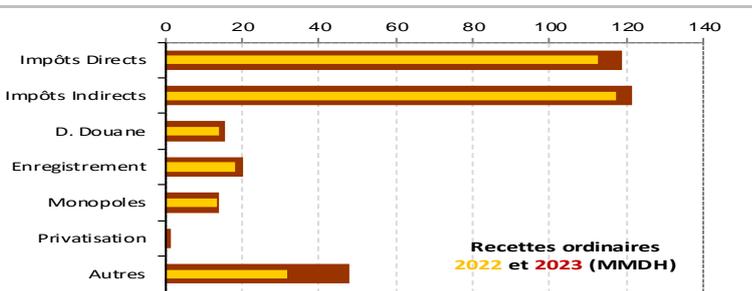
La situation **provisoire** des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin décembre 2023 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 10,6% et des dépenses ordinaires émises de 5,6% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 14,4 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 72,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 34,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 37,8 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes<sup>1</sup> se sont établies à 339 MMDH contre 306,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 10,6% ou +32,6 MMDH.

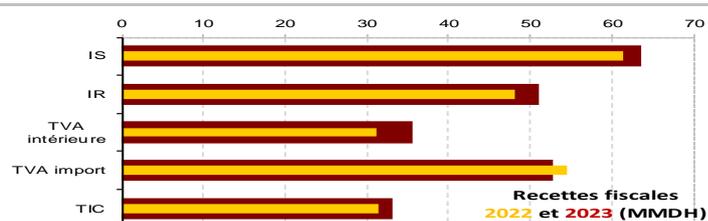
Ceci s'explique par l'augmentation des impôts directs de 5,4%, des droits de douane de 12,8%, des impôts indirects de 3,6%, des droits d'enregistrement et de timbre de 11,1% et des recettes non fiscales de 41,2%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 275,7 MMDH contre 261,6 MMDH à fin décembre 2022, en augmentation de 5,4% ou +14,1 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 0,4% et de la fiscalité domestique de 7,7%.



#### 1.1.1-RECETTES DOUANIERES<sup>2</sup>

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 84.493 MDH à fin décembre 2023 contre 84.057 MDH un an auparavant, en hausse de 0,5% ou +436 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2022, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 99 MDH à fin décembre 2023 contre 239 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 84.591 MDH à fin décembre 2023 contre 84.295 MDH un an auparavant, en augmentation de 0,4% ou +296 MDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2022.

##### - Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin décembre 2023 ont atteint 15.578 MDH contre 13.806 MDH un an auparavant, soit une hausse de 12,8% ou +1.772 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 52.699 MDH à fin décembre 2023 contre 54.454 MDH à fin décembre 2022, enregistrant une baisse de 3,2% ou -1.755 MDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une diminution de 18,1% ou -2.264 MDH et celle sur les autres produits une hausse de 1,2% ou +510 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 16.216 MDH contre 15.797 MDH, en hausse de 2,7% par rapport à leur niveau de fin décembre 2022 ou +419 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 55 MDH à fin décembre 2023 contre 172 MDH un an auparavant. A fin décembre 2022, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 4,8% par rapport à son niveau à fin décembre 2021, soit -806 MDH (15.969 MDH contre 16.775 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 16.271 MDH contre 15.969 MDH, en augmentation de 1,9% par rapport à leur niveau de fin décembre 2022 ou +302 MDH.

<sup>1</sup> Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>2</sup> A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes<sup>3</sup> réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 161 MMDH à fin décembre 2023 contre 149,1 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 7,9% ou +11,8 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 13.324 MDH à fin décembre 2023 contre 12.628 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 174,3 MMDH à fin décembre 2023 contre 161,8 MMDH à fin décembre 2022, soit une hausse de 7,7% ou +12,5 MMDH.

#### - Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 62.293 MDH à fin décembre 2023 contre 60.830 MDH un an auparavant, en hausse de 2,4% ou +1.463 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 1.352 MDH à fin décembre 2023 contre 525 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,2 MMDH<sup>4</sup>. A fin décembre 2022, l'IS avait progressé de 40% par rapport à son niveau à fin décembre 2021, soit +17.995 MDH (62.959 MDH contre 44.964 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 63.645 MDH à fin décembre 2023 contre 61.355 MDH à fin décembre 2022, en augmentation de 3,7% ou +2.290 MDH.

#### - Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin décembre 2023 ont enregistré une hausse de 5,8% par rapport à leur niveau à fin décembre 2022 (50.731 MDH contre 47.970 MDH), soit +2.761 MDH, compte tenu de restitutions de 358 MDH contre 282 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 6,5% ou +287 MDH par rapport à leur niveau de 2022 (4.674 MDH contre 4.387 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une baisse de 6,5% ou -692 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2022	2023	Evolution en %
IR total	48.252	51.089	5,9%
dont IR prélevé par la DDP	10.628	9.936	-6,5%

#### - TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin décembre 2023 se sont établies à 24.137 MDH contre 19.458 MDH à fin décembre 2022, en hausse de 24% ou +4.679 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 11.432 MDH à fin décembre 2023 contre 11.682 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 33,8 MMDH<sup>5</sup>.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 35.569 MDH contre 31.140 MDH un an auparavant, en hausse de 14,2% ou +4.429 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 16.342 MDH à fin décembre 2023 contre 16.692 MDH à fin décembre 2022, soit -350 MDH. Les remboursements de TVA (16.342 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 11.432 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 4.900 MDH.

#### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 20.010 MDH à fin décembre 2023 contre 18.018 MDH un an auparavant, soit une hausse de 11,1% ou +1.992 MDH.

#### - Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une augmentation de 23%, résultant de recettes brutes de 2.586 MDH contre 2.093 MDH et de dégrèvements de 182 MDH à fin décembre 2023 contre 139 MDH un an auparavant.

#### - Taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique

A fin décembre 2023, les recettes au titre de la taxe aérienne pour la solidarité et la promotion touristique ont été de 1.176 MDH contre 721 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 63,1% ou +455 MDH.

<sup>3</sup> Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>4</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

<sup>5</sup> Données de la Direction Générale des Impôts.

### - Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 189 MDH contre 181 MDH, en hausse de 4,4% ou +8 MDH.

### 1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 63,3 MMDH contre 44,8 MMDH un an auparavant, en augmentation de 41,1% ou +18,4 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (36,8 MMDH contre 24,7 MMDH), la rentrée de 1,6 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.250 MDH contre 486 MDH), des recettes de monopoles (14 MMDH contre 13,1 MMDH) et des fonds de concours (2.761 MDH contre 2.628 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 13.987 MDH à fin décembre 2023 contre 13.146 MDH à fin décembre 2022, en hausse de 6,5% ou +841 MDH.

Les recettes de monopoles à fin décembre 2023 ont été versées notamment par l'OCF (7,4 MMDH contre 6,5 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (4 MMDH, soit le même niveau à fin 2022) et Bank Al-Maghrib (937 MDH contre 738 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2022	LF 2023	2023	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	738	660	937	142,0%
<b>I.A.M</b>	786	808	360	44,6%
<b>O.C.P</b>	6.531	10.160	7.441	73,2%
<b>ANCFCC</b>	4.000	3.500	4.000	114,3%
<b>Autres</b>	1.091	4.336	1.249	28,8%
<b>TOTAL</b>	<b>13.146</b>	<b>19.464</b>	<b>13.987</b>	<b>71,9%</b>

### - Privatisation<sup>6</sup>

A fin décembre 2023, les recettes de privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat ont été de 1.607 MDH, représentant la cession de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la « Société d'aménagement et de développement de Mazagan ».

### - Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 51,1%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au budget général (36,8 MMDH contre 24,7 MMDH), des recettes en atténuation des dépenses de la dette (2.250 MDH contre 486 MDH) et des fonds de concours (2.761 MDH contre 2.628 MDH).

### Structure des recettes ordinaires nettes

A fin décembre 2023, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 84,4% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 76,8 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Décembre 2023				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	76.836	▲ 4,0%	23,6%
	- à l'importation	52.699	▼ 3,2%	16,2%
	- à l'intérieur	24.137	▲ 24,0%	7,4%
2	Impôt sur les sociétés	62.293	▲ 2,4%	19,1%
3	Impôt sur le revenu	50.731	▲ 5,8%	15,6%
4	Droits d'enregistrement	20.010	▲ 11,1%	6,1%
5	TIC prod. énergétiques	16.216	▲ 2,7%	5,0%
6	Droits de douane	15.578	▲ 12,8%	4,8%
7	Monopoles	13.987	▲ 6,4%	4,3%
8	TIC tabacs manufacturés	13.865	▲ 8,4%	4,3%
9	Fonds de concours	2.761	▲ 5,1%	0,8%
10	Majorations de retard	2.404	▲ 23,0%	0,7%

### Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin décembre 2023, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 104,4% contre 99,7% un an auparavant. Ainsi, à fin décembre 2023, 44,8% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,6% aux dépenses de matériel, 9,9% aux charges en intérêts de la dette, 11,6% aux émissions au titre de la compensation et 4% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

<sup>6</sup> « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

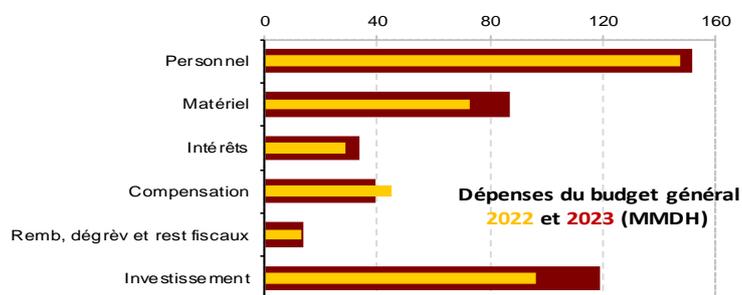
A fin décembre 2023, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 737,4 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 88%, soit le même niveau à fin décembre 2022 et un taux d'émission sur engagements de 93%, soit le même niveau un an auparavant.

<b>Situation des engagements<sup>(*)</sup> de dépenses 2023</b>					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	294.231	291.616	291.166	99%	100%
<b>Investissement</b>	144.331	135.191	119.182	94%	88%
<b>C.S.T</b>	289.445	184.704	151.640	64%	82%
<b>SEGMA</b>	5.253	3.475	2.649	66%	76%
<b>Dette</b>	109.220	122.371	122.371	112%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>842.480</b>	<b>737.357</b>	<b>687.008</b>	<b>88%</b>	<b>93%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

### 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 532,7 MMDH à fin décembre 2023, en hausse de 15,3% par rapport à leur niveau à fin décembre 2022, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 24,2% des dépenses d'investissement et de 39,6% des charges de la dette budgétisée<sup>7</sup>.



<b>DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL</b>					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	278.594	271.139	291.166	107%	4,5%
<b>Investissement</b>	95.998	106.027	119.182	112%	24,2%
<b>Dette</b>	87.627	109.220	122.371	112%	39,6%
<b>TOTAL</b>	<b>462.219</b>	<b>486.386</b>	<b>532.719</b>	<b>110%</b>	<b>15,3%</b>

L'augmentation des charges de la dette budgétisée de 39,6% s'explique par la hausse de 51,4% des remboursements du principal (89 MMDH contre 58,8 MMDH) et de 15,8% des intérêts de la dette (33,4 MMDH contre 28,9 MMDH).

<sup>7</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

## 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 291,2 MMDH, dont 151,8 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 2,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 14,6% (66,7 MMDH contre 58,2 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une baisse de 0,8% (59,2 MMDH contre 59,7 MMDH) en raison notamment de la diminution de 13,3% des émissions de la compensation (39,2 MMDH contre 45,2 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a augmenté de 4,3% en raison de la hausse des restitutions de l'IS (1.352 MDH contre 525 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (11.432 MDH contre 11.682 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	147.756	155.794	151.765	97%	2,7%
<b>Matériel</b>	58.247	64.867	66.748	103%	14,6%
<b>Charges communes</b>	59.724	38.674	59.230	153%	-0,8%
dont compensation	45.206	26.580	39.191	147%	-13,3%
<b>Dépenses imprévues</b>		2.156			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	12.867	9.648	13.423	139%	4,3%
<b>TOTAL</b>	<b>278.594</b>	<b>271.139</b>	<b>291.166</b>	<b>107%</b>	<b>4,5%</b>

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 4,3% en raison notamment de la hausse de 827 MDH des restitutions de l'IS et de la baisse de 250 MDH des remboursements de la TVA intérieure, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH à fin décembre 2022.

### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin décembre 2023 se sont établis à 151,8 MMDH contre 147,8 MMDH, en hausse de 2,7% par rapport à leur niveau de fin décembre 2022 ou +4 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 128,1 MMDH, en augmentation de 0,5%, en raison de la hausse de la masse salariale structurelle de 1,2% et de la baisse des rappels de 9,5% (8.441 MDH contre 9.326 MDH).

### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 86,8 MMDH, en hausse de 19,3% ou +14 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (41,1 MMDH contre 35 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (10,9 MMDH contre 6,1 MMDH).

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 33.401 MDH à fin décembre 2023 contre 28.852 MDH à fin décembre 2022, en hausse de 15,8% ou +4.549 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse de 4,9% des charges en intérêts de la dette intérieure (25.180 MDH contre 24.012 MDH) et de 69,9% de celles de la dette extérieure (8.221 MDH contre 4.840 MDH).

### Compensation

A fin décembre 2023, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 39.191 MDH contre 45.206 MDH, soit un recul de 13,3% ou -6.015 MDH.

## Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 13.423 MDH contre 12.867 MDH, en hausse de 4,3% ou +556 MDH. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (13.324 MDH contre 12.628 MDH) en raison notamment de l'accroissement des restitutions de l'IS (1.352 MDH contre 525 MDH) et de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (11.432 MDH contre 11.682 MDH).

A fin décembre 2022, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 33,8 MMDH et de 4,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>12.628</b>	<b>9.332</b>	<b>13.324</b>	142,8%	5,5%
Impôt sur les sociétés	525	631	1.352	214,3%	157,5%
Impôt sur le revenu	282	138	358	259,4%	27,0%
TVA intérieure	11.682	8.391	11.432	136,2%	-2,1%
Majorations de retard	139	162	182	112,3%	30,9%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	0	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>239</b>	<b>317</b>	<b>99</b>	31,2%	-58,6%
Droits d'importation	31	29	31	106,9%	0,0%
TIC prod. énergétiques	172	208	55	26,4%	-68,0%
TIC tabacs manufacturés	0	0	0		
Autres TIC	1	0	1		0,0%
TVA à l'importation	35	32	12	37,5%	-65,7%
Autres	0	48	0	0,0%	
<b>TOTAL</b>	<b>12.867</b>	<b>9.649</b>	<b>13.423</b>	<b>139,1%</b>	<b>4,3%</b>

## SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin décembre 2023 a été positif de 14.410 MDH contre un solde ordinaire négatif de 1.042 MDH un an auparavant.

### 2.2.2- INVESTISSEMENT

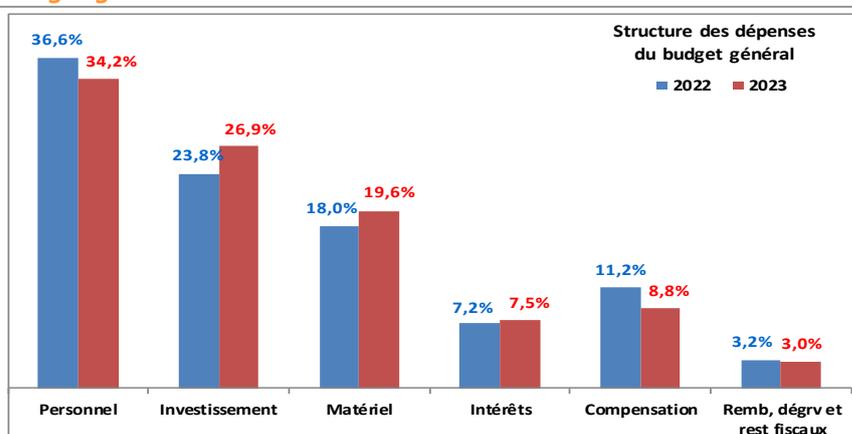
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 119,2 MMDH à fin décembre 2023 contre 96 MMDH un an auparavant, en hausse de 24,2% ou +23,2 MMDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 22,3% et des dépenses des charges communes de 26,5%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte des versements aux comptes spéciaux du Trésor pour un montant de 32,7 MMDH contre 25,7 MMDH à fin décembre 2022.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Var%
<b>Investissement total :</b>	<b>95.998</b>	<b>106.027</b>	<b>119.182</b>	<b>112%</b>	<b>24,2%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>54.114</b>	<b>72.223</b>	<b>66.208</b>	92%	22,3%
<b>2- Charges communes :</b>	<b>41.884</b>	<b>33.804</b>	<b>52.974</b>	157%	26,5%
- Concours divers	25.676	25.059	32.736	131%	27,5%
- Ristournes d'intérêts	185	220	186	85%	0,5%
- Autres	16.023	8.525	20.052	235%	25,1%

### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin décembre 2022 et fin décembre 2023 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette et des dépenses d'investissement.



### 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 182,1 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 32,7 MMDH contre 25,7 MMDH à fin décembre 2022.

Les dépenses émises ont été de 151,6 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 5,2 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 30,5 MMDH.

	RECETTES <sup>(*)</sup>			DEPENSES <sup>(*)</sup>			Flux nets 2023
	2022	LF 2023	2023	2022	LF 2023	2023	
<b>C.A.S</b>	135.771	99.403	165.818	115.218	99.053	136.169	29.649
TVA des Coll.Terr.	37.215	37.608	39.226	32.020	37.608	33.341	5.885
Part régions (IS, IR, ...)	9.000	9.000	9.000	9.293	9.000	8.793	207
I.N.D.H	4.289	3.600	4.512	4.731	3.600	4.316	196
Soutien prix. prd.alim.	377	600	464	301	600	301	163
F.S. Routier	3.531	2.700	3.606	3.392	2.700	3.198	408
F.D. Agricole	5.258	4.000	5.325	4.685	4.000	4.544	781
Remploi domanial	26.747	1.500	27.158	18.947	1.500	26.403	755
Lutte contre chômage	2.145	1.500	2.360	2.018	1.500	2.000	360
Dons des pays du CCG	380	350	784	456	0	828	-44
Appui Cohés. Sociale	9.286	10.000	15.778	6.638	10.000	13.544	2.234
F.S. Habitat	2.214	2.000	2.285	2.912	2.000	2.645	-360
Gestion Covid-19	4.735	0	406	2.966	0	1.075	-669
Gestion effets séisme	0	0	19.603	0	0	2.388	17.215
Autres CAS	30.594	26.545	35.311	26.859	26.545	32.793	2.518
<b>C. Dép. Dotation<sup>(**)</sup></b>	15.892	10.801	16.215	15.238	10.801	14.008	2.207
<b>Autres C.S.T</b>	265	171	76	715	1.933	1.463	-1.387
<b>TOTAL</b>	<b>151.928</b>	<b>110.375</b>	<b>182.109</b>	<b>131.171</b>	<b>111.787</b>	<b>151.640</b>	<b>30.469</b>

(\*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(\*\*) Comptes de dépenses sur dotation.

### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin décembre 2023, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 3.265 MDH contre 2.570 MDH à fin décembre 2022, en hausse de 27%.

Les dépenses ont été de 2.649 MDH à fin décembre 2023 contre 2.568 MDH un an auparavant, en augmentation de 3,2%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome <sup>(*)</sup>				
	2022	LF 2023	2023	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>187</b>	<b>0</b>	<b>665</b>		<b>255,6%</b>
Recettes	2.292	2.017	2.997	149%	30,8%
Dépenses	2.105	2.017	2.332	116%	10,8%
<b>Equipement :</b>	<b>-185</b>	<b>0</b>	<b>-49</b>		<b>-73,5%</b>
Recettes	278	283	268	95%	-3,6%
Dépenses	463	283	317	112%	-31,5%

(\*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin décembre 2023, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 115,6% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 107,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 112,4%.

<b>Réalisation des prévisions de la loi de finances 2023 en MDH</b>				
	<b>LF 2023</b>	<b>Décembre 2023</b>	<b>Taux de réalisation</b>	<b>Ecart</b>
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>293.221</b>	<b>338.977</b>	<b>115,6%</b>	<b>45.756</b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>264.923</b>	<b>275.690</b>	<b>104,1%</b>	<b>10.767</b>
<i>Impôts directs</i>	114.097	118.706	104,0%	4.609
<i>Impôt sur les sociétés</i>	61.545	63.645	103,4%	2.100
<i>Impôt sur le revenu</i>	48.069	51.089	106,3%	3.020
<i>Impôts indirects</i>	119.821	121.365	101,3%	1.544
<i>TVA à l'intérieur</i>	33.504	35.569	106,2%	2.065
<i>TVA à l'importation</i>	54.249	52.711	97,2%	-1.538
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	32.068	33.085	103,2%	1.017
<i>Droits de douane</i>	15.048	15.609	103,7%	561
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	15.957	20.010	125,4%	4.053
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>28.298</b>	<b>63.287</b>	<b>223,6%</b>	<b>34.989</b>
<i>Monopole et participations</i>	19.464	13.987	71,9%	-5.477
<i>Domaine</i>	355	476	134,1%	121
<i>Autres recettes</i>	8.479	48.824	575,8%	40.345
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>302.106</b>	<b>324.567</b>	<b>107,4%</b>	<b>22.461</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>234.911</b>	<b>238.552</b>	<b>101,5%</b>	<b>3.641</b>
<i>Personnel</i>	155.794	151.765	97,4%	-4.029
<i>Autres biens et services</i>	79.117	86.787	109,7%	7.670
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>30.967</b>	<b>33.401</b>	<b>107,9%</b>	<b>2.434</b>
<i>Intérieure</i>	24.291	25.180	103,7%	889
<i>Extérieure</i>	6.676	8.221	123,1%	1.545
<b>2.3- Compensation</b>	<b>26.580</b>	<b>39.191</b>	<b>147,4%</b>	<b>12.611</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restit fiscaux</b>	<b>9.648</b>	<b>13.423</b>	<b>139,1%</b>	<b>3.775</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>106.027</b>	<b>119.182</b>	<b>112,4%</b>	<b>13.155</b>

### **DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR**

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 73,7 MMDH à fin décembre 2023 contre un déficit budgétaire de 76,3 MMDH un an auparavant.

### **ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT**

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 14 MMDH à fin décembre 2023 contre 12,5 MMDH à fin décembre 2022, soit une augmentation de 1,6 MMDH.

### **5- FINANCEMENT**

Compte tenu d'un besoin de financement de 72,1 MMDH contre un besoin de financement de 73,5 MMDH à fin décembre 2022 et d'un flux net positif de 34,3 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 37,8 MMDH contre un recours au financement intérieur pour un montant de 68,5 MMDH à fin décembre 2022.

#### **FINANCEMENT EXTERIEUR**

A fin décembre 2023, le financement extérieur net a été positif de 34,3 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 10,6 MMDH et les tirages ont été de 44,9 MMDH, dont 26,1 MMDH auprès du marché financier international, 7,6 MMDH auprès de la BIRD et 3,2 MMDH auprès de la BAD.

#### **FINANCEMENT INTERIEUR**

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 33,6 MMDH contre 19,1 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 13,7 MMDH contre 10,3 MMDH à fin décembre 2022 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 6,8 MMDH contre une ponction de 1,2 MMDH à fin décembre 2022 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de décembre 2023 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début janvier 2024, les avances aux régisseurs, ...

### Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 112,1 MMDH à fin décembre 2023 contre 98,4 MMDH à fin décembre 2022, en hausse de 13,7 MMDH.

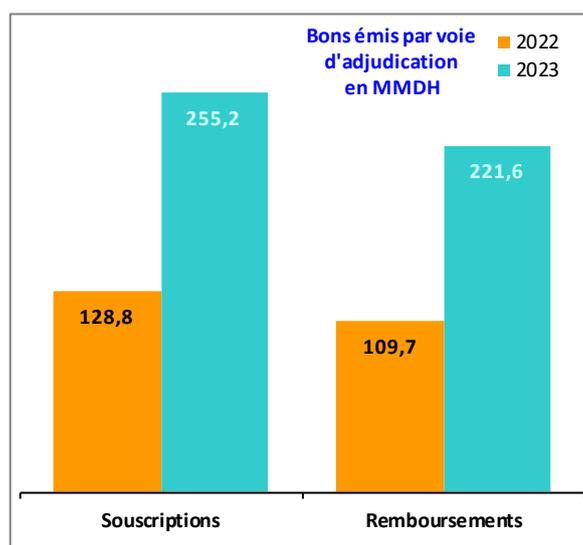
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 10,9 MMDH contre 4,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 12,5 MMDH effectués en décembre 2023 et dont le remboursement n'intervient qu'en janvier 2024.

### Dettes intérieure

S'élevant à 704,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 5,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2022. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 33,6 MMDH, résultant de souscriptions pour 255,2 MMDH et de remboursements pour 221,6 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 19,1 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 128,8 MMDH et de remboursements pour 109,7 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2022	Souscrip.	Rembour.	2023	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>665 764</b>	<b>255.249</b>	<b>221.631</b>	<b>699.382</b>	<b>5,0%</b>
32 jours	10 000,0	0,0	10.000,0	0	
13 semaines	12 177,8	28.720,7	40.491,7	407	
26 semaines	6 525,5	16.994,2	21.440,3	2.079	
52 semaines	18 770,6	37.316,9	25.478,1	30.609	
2 ans	72 201,4	67.041,1	44.439,0	94.804	
5 ans	173 764,0	17.346,0	60.317,5	130.793	
10 ans	133 851,0	38.173,6	19.192,7	152.832	
15 ans	122 719,1	32.452,6	271,6	154.900	
20 ans	78 383,8	11.038,2	0,0	89.422	
30 ans	37 371,1	6.165,7	0,0	43.537	
<b>Autres</b>	<b>4 246</b>	<b>12.049</b>	<b>11.618</b>	<b>4.677</b>	<b>10,2%</b>
<b>Total</b>	<b>670 010</b>	<b>267.298</b>	<b>233.249</b>	<b>704.059</b>	<b>5,1%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin décembre 2023 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange et de rachats de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 69,8 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
13 semaines		4.425,3	
26 semaines		4.575,3	
52 semaines	2.369,8	5.350,6	
2 ans	2.518,5	10.789,3	12.465,4
5 ans	2.642,9	23.712,4	8.165,2
10 ans	268,0	12.909,4	16.378,3
15 ans	271,6		19.143,8
20 ans			2.616,2
30 ans			3.927,1
<b>Total</b>	<b>8.070,80</b>	<b>61.762,30</b>	<b>62.696,00</b>